



ELECTION CAPA CPE

27 novembre au 4 décembre

Voter CGT, c'est porter au sein des instances représentatives les exigences pour obtenir des moyens humains et financiers pour les services publics, la titularisation des précaires, la hausse des salaires, l'amélioration des conditions de travail, une gestion transparente de la carrière des personnels.

La **CGT**, c'est la première organisation collective des salariés, au service de l'amélioration des conditions de travail, d'une répartition plus juste des richesses, de l'égalité des droits, de l'accès à l'école et à la formation, de l'accès à la culture, du refus des discriminations.

La **CGT Educ'Action**, c'est un syndicat inter-catégoriel pour défendre, tous ensemble, le service public d'éducation.

La **CGT Educ'Action** veut construire, par le débat démocratique, un projet d'école de la maternelle à la terminale qui garantisse l'émancipation et la réussite de toutes et tous.

Pour :

- Construire une **autre société solidaire, citoyenne, humaniste**.
- Le **maintien de l'ensemble des Services Publics de proximité**, afin de répondre aux besoins réels de la population sur l'ensemble du territoire.
- L'amélioration des **conditions de travail** de l'ensemble des personnels.
- L'arrêt **de la précarité** dans l'Éducation Nationale.
- La **défense individuelle et collective** des salariés titulaires, non-titulaires et stagiaires.

Contre :

- La **marchandisation** du savoir.
- La **mise en concurrence** des personnels, des établissements et des élèves.
- Les **suppressions** de postes, de classes, de filières, d'options.
- Les **heures supplémentaires** à tout va.



Lors des élections professionnelles, votez et faites voter CGT

Dans la continuité des valeurs historiques de la CGT, que sont la solidarité, la tolérance, la paix, la démocratie, la laïcité, l'indépendance, la justice sociale, la lutte contre les discriminations quelles qu'elles soient, battez vous avec les élus CGT Educ'Action pour :

Défendre le service public d'éducation gratuit et laïque, en exigeant :

- ⇒ Le maintien du caractère national des diplômes donnant lieu à une certification et à une grille de qualifications reconnues par les conventions collectives.
- ⇒ L'arrêt des suppressions de postes et la création de postes statutaires à la hauteur des besoins.
- ⇒ Le respect du statut de la Fonction Publique.
- ⇒ Le maintien du collège unique ,
- ⇒ La suppression du socle commun et du livret de compétences.
- ⇒ L'arrêt des restructurations et des fusions des établissements et services.

Défendre et améliorer notre système de Sécurité Sociale (dans ses 4 branches : maladie, retraite, assurance, chômage, prestations familiales) en exigeant :

- ⇒ L'abrogation des lois 1993, 2003, 2010, 2013 sur la retraite.
- ⇒ L'abrogation de la loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire.
- ⇒ L'augmentation générale du salaire socialisé, dans un 1er temps de 400€ pour tous (soit 90 points d'indice) et le dégel du point d'indice avec rattrapage de la perte de pouvoir depuis 2010.



- L'**abaissement** des obligations hebdomadaires de services des personnels.
- La **lutte** contre les classes surchargées.
- La **transformation** des heures supplémentaires en heures poste.
- Un **recrutement** des personnels titulaires à hauteur des besoins, notamment deux postes de professeurs documentalistes dans les CDI .
- Une **formation de qualité** des personnels :
 - ⇒ Le fonctionnement national et démocratique des ESPE,
 - ⇒ Le retour à un recrutement national au niveau licence,
 - ⇒ Une formation de 2 ans payée comme fonctionnaire stagiaire et débouchant sur un Master 2.
- Une formation **continue choisie** pour les personnels.
- L'**existence** d'un véritable corps de remplaçants titulaires.
- L'arrêt **du recours au travail précaire et la titularisation** de l'ensemble des personnels contractuels ou vacataires.

Les services de Vie scolaire ne doivent pas être des lieux d'expérimentation de la déréglementation ou de la précarité!

Les élus CGT revendiquent :

- 1 CPE au minimum par établissement.
- 1 CPE pour 250 élèves, 1 pour 200 en zone difficile.
- 10 classes maximum à suivre par CPE
- Une véritable réduction du temps de travail :
 - ⇒ suppression de l'annualisation,
 - ⇒ 35 heures effectives hebdomadaires (sur 36 semaines) et une semaine de préparation de la rentrée scolaire,
 - ⇒ suppression des permanences durant les petites vacances,
 - ⇒ récupération pleine et entière des heures effectuées en cas de dépassement exceptionnel,
 - ⇒ la création de titulaires remplaçants.

• Lors des CAPA mutations :

- ⇒ **Exiger** que la loi sur le rapprochement familial soit réellement appliquée pour la première affectation des titulaires et des stagiaires. Cela passe par l'attribution d'un maximum de points pour qu'il devienne systématique.
- ⇒ **Vérifier** l'exactitude des barèmes et obtenir les rectifications qui s'imposent,
- ⇒ **Proposer** des améliorations d'affectation pour donner satisfaction à un maximum de collègues,
- ⇒ **Assister et conseiller** les collègues victimes de mesures de carte scolaire.

• Lors des CAPA hors classe :

- ⇒ **Dénoncer** le manque de transparence, l'iniquité et le clientélisme du barème,
- ⇒ **Proposer** un barème qui permette à tous les collègues de parvenir à la hors classe avant la retraite,
- ⇒ **Obtenir** pour tous les collègues victimes d'injustice flagrante lors de leur déroulement de carrière qu'ils puissent passer à la hors classe.

• Lors des CAPA promotions :

- ⇒ **Dénoncer** le manque de cohérence et les différences entre établissements pour les notations administratives et entre disciplines pour les notations pédagogiques.